



COMpte RENDU SOMMAIRE CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2017

L'an deux mille dix-sept et le trente juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour adressée au moins trois jours francs avant la présente séance, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Éric AUDIBERT, Maire.

Présents : Mmes et Mrs Frédérique ROUSTANG, Patrice BURLANDO, Jacqueline HOUSSARD, Lucienne QUINANZONI, Jean-Pierre MADONIA, Sabine NAEL, Jean-Marc DUBUC, Agnès FELIX, Pierre BONNET.

Absents représentés : Aude MOUHET (Procuration donnée à Eric AUDIBERT), Laurent REMY (Procuration donnée à Frédérique ROUSTANG), Henri COLOMBO, (Procuration donnée à Pierre BONNET),

Absents excusés : Jacqueline ROLFE, Alfred FURLIN

M. Patrice BURLANDO a été nommé secrétaire.

FONCTION PUBLIQUE

2017_045. Création d'un poste d'adjoint administratif territorial principal de 1ère classe à temps complet.

Monsieur le Maire propose de créer, à compter du 1^{er} octobre 2017, un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe afin de permettre à un agent de la collectivité, qui s'adapte à l'évolution de son poste et donne entière satisfaction, de poursuivre son déroulement de carrière.

Vote : Adopté à l'unanimité.

2017_046. Création d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe à temps non complet.

Monsieur le Maire propose de créer, à compter du 1^{er} septembre prochain, un poste à temps non complet d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe pour permettre l'évolution de carrière d'un agent évoluant au sein du service jeunesse assurant des tâches d'animation et des tâches d'entretien des bâtiments communaux.

Vote : Adopté à l'unanimité.

TRANSPORTS

2017_047. Fixation de la participation financière communale aux frais d'abonnement des transports scolaires.

Monsieur le Maire propose de fixer la participation communale aux frais de transport scolaire des élèves du secondaire résidant à Montfort sur Argens à 120 €, soit le coût de la participation laissée à charge des familles afin de leur assurer la gratuité du service. Monsieur le Maire propose que si la communauté d'agglomération de la Provence Verte alloue une participation communautaire, cette dernière sera recouverte par la commune par l'émission d'un titre de recette.

Vote : Adopté à l'unanimité.

Le Maire

Eric AUDIBERT

Ceci est un compte rendu sommaire destiné à l'information de la population. Le procès-verbal intégral et consultable en Mairie dès son adoption par le Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.

Toutes les délibérations sont également consultables dès qu'elles ont acquis leur caractère exécutoire.

Affiché le :